

EDITORIAL

Comme nous l'avions annoncé dans le numéro précédent, l'Association **Recherche et Régulation** a décidé de créer une nouvelle publication, **l'Année de la Régulation***. En 1997, Les diverses propositions parvenues au comité éditorial seront l'occasion d'un bilan actualisé de nos recherches et d'analyses de quelques questions centrales, cette année les problèmes posés par la phase actuelle de l'intégration européenne. Cette initiative est tout à fait complémentaire avec la **Lettre de la régulation**** qui se doit de continuer à jouer son rôle : animer le réseau des chercheurs intéressés par les approches en termes de régulation. Les rubriques « point théorique » et « controverses » continueront à être ses points forts, mais les annonces de séminaires, colloques, groupes de travail, de demandes de coopération sont tout autant bienvenues. Que chacun des lecteurs se sente concerné et n'hésite pas à faire parvenir ses contributions à l'un ou l'autre de ces titres. L'Association Recherche et Régulation a besoin de votre soutien actif, tant intellectuel que financier.

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

LA THÉORIE DE LA RÉGULATION FACE À L'ÉMERGENCE D'UN CAPITALISME POST-INDUSTRIEL

Georges Liagouras

Univ. Paris VII, Département d'économie, G.E.R.M.E.
2 Place Jussieu, 75 005 Paris (France)

Les problématiques autour de la société post-industrielle ne sont pas inconnues à la théorie de la régulation. Elles sont sinon explicitement, au minimum implicitement prises en compte dans les analyses sur les services effectuées par P. Petit (1988) et plus récemment par C. du Tertre (1994). Pour notre part, nous voudrions argumenter qu'une reconstruction de la notion d'"économie post-industrielle" pourrait ouvrir de nouvelles pistes quant au débat sur les fondements théoriques de l'approche régulationniste.

I) L'hypothèse de l'émergence d'un capitalisme post-industriel

Notre hypothèse de base est que le fordisme a constitué l'apothéose mais aussi le début de la fin du capitalisme industriel. On vit déjà dans une phase transitoire marquée par l'émergence (lente et difficile) d'un nouveau type de capitalisme qu'on qualifiera (faute de mieux) de capitalisme post-industriel. Espérons que la présentation suivante des principales mutations en cours, bien que très elliptique pour fonder une telle hypothèse, se montrera au minimum suffisante pour dissiper le flou qui persiste autour du terme "post-industriel".

-Une transformation dans la nature de la marchandise.

Les statistiques sont formelles. Peu importe le pays développé qu'on étudie ou la méthode de mesure adoptée, on remarque pendant les deux dernières décennies une tendance nette de substitution des prestations de services à la production des biens manufacturés. Plus encore, en dépit de ceux qui continuent à apercevoir les services à travers le cliché du "coiffeur", ce sont les services caractérisés par un fort contenu intellectuel et relationnel (santé, éducation, services aux entreprises) qui ont montré le plus grand dynamisme. Néanmoins si

tout cela semble évident, il ne s'agit pas pour nous de définir le capitalisme post-industriel à travers l'opposition entre l'industrie et le tertiaire comme le fait toute une tradition de pensée qui remonte à D. Bell. Croire que l'industrie aura dans le vingt-unième siècle le sort qu'a eu l'agriculture pendant le vingtième, c'est oublier que la performance des services est fortement conditionnée par les progrès des industries d'information, mais aussi que souvent, la tendance à la complexification-différenciation des marchandises et des modes de leur production exige des fortes synergies entre l'industrie et les services (télécommunications, banques, assurances, ...). Qui plus est, on voit mal comment un clivage qui a pris tout son sens pendant l'époque industrielle (quand le secteur tertiaire regroupait tout ce qui ne pouvait pas appartenir aux deux autres secteurs!) pourrait exprimer d'une façon constructive le début d'une nouvelle époque. Il est enfin significatif que souvent la preuve de la modernité des services fait appel à une image typiquement fordienne de l'industrie. Or, une série de caractéristiques majeures des entreprises industrielles les plus dynamiques (compétitivité hors prix, organisation en réseaux, besoins accrues en travail intellectuel et en services informationnels, importance attribuée à la gestion des ressources humaines et aux investissements immatériels, ...) amène à penser qu'on se dirige vers une industrie intensive en connaissances (au sens large du terme) et en communication. C'est pourquoi nous préférons définir le passage au capitalisme post-industriel par *la montée des "marchandises complexes" ayant un fort contenu intellectuel et relationnel*¹ le poids relatif de l'industrie et du tertiaire dans le PIB ou dans l'emploi n'étant qu'un indice empirique approximatif (parmi d'autres) de ce changement.

-Un nouveau "système technique".

*Année de la Régulation : les propositions de contributions sont à faire parvenir au secrétaire du Comité de Rédaction Georges Benko Université de Paris I-Panthéon Sorbonne 191, Rue Saint Jacques 75005 PARIS (France) e-mail gb@univ-paris1.fr - Fax : + 33 (0)1 45 89 17 23 ou à l'un des membres du Comité de Rédaction composé de Bruno Amable (BA@ivry.inra.fr), Maurice Baslé (Maurice.Basle@Univ-Rennes1.fr), Robert Boyer (boyer@msh-paris.fr), Alain Lipietz (lipietz@msh-paris.fr), Frédéric Lordon (lordon@msh-paris.fr), Yves Saillard (yves.saillard@upmf-grenoble.fr), Bruno Théret (theret@paris9.dauphine.fr).

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation. Elle diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de la lettre de la régulation, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-(0)1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@cepremap.msh-paris.fr ou à l'IREPD BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-(0)476 82 54 30 - Fax : (0)476 82 59 89 - e-mail : Yves.Saillard@upmf-grenoble.fr.



renvoie au serveur **Lettre de la régulation** <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/lettre.html>.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu. ISSN en cours

Le nouveau système technique qui est en train d'émerger constitue une rupture séculaire par rapport aux technologies de base propres à la première et à la deuxième révolutions industrielles: tandis que ces dernières reposaient sur une exploitation sans précédent des matières premières et des nouvelles formes d'énergie, les technologies de pointe actuelles sont intensives en information, et économies en énergie et matières premières. C'est pourquoi, l'utilisation du terme "troisième révolution technologique ou industrielle" pour désigner les nouvelles technologies d'information nous semble fort malheureuse. Elle sous-entend une continuité d'ordre logique là où on devrait voir une rupture paradigmique entre le *principe machiniste* des révolutions industrielles et le *principe informationnel* des technologies actuelles. D'ailleurs est-il nécessaire de rappeler qu'une grande partie des investissements du secteur privé en informatique se réalisent dans les services marchands?

-Un nouveau modèle d'organisation de l'activité productive.

L'essentiel de l'organisation industrielle de la firme se trouve déjà dans le fameux exemple de la manufacture d'épingles chez A. Smith. D'une part, la performance de l'entreprise est identifiée à la productivité. D'autre part la productivité devient synonyme de l'approfondissement de la division (technique) du travail, de l'intégration verticale du processus productif et bien évidemment de l'accumulation du capital fixe (machinisme). La firme fordienne conduit cette logique industrialiste à son paroxysme (ce n'est que dans le fordisme que le travail direct devient travail simple, indifférencié, appendice des machines). Mais en même temps elle apporte des éléments nouveaux, notamment l'investissement en ressources scientifiques (management, engineering, ...), qui vont souvent passés inaperçus (par la théorie) dans un premier temps. Or, force est de constater aujourd'hui que cette logique organisationnelle est battue en brèche par la recomposition de l'entreprise industrielle et la montée des services :

-La notion de la productivité, forgée par et pour un univers industriel où règne une conception quantitative des richesses et de la croissance, tend à perdre une grande partie de son sens dans une économie centrée sur la variété et surtout sur la qualité (J. De Bandt, 1991, dir).

-Les investissements matériels deviennent surdéterminés par les investissements immatériels, ou pour utiliser le langage évolutionniste (un peu plus restrictif), c'est le progrès technique qui propulse l'accumulation du capital et non pas l'inverse.

-L'organisation en réseaux des unités de production (ou des entreprises indépendantes), selon un modèle de service, figure comme un pari beaucoup plus prometteur que l'intégration verticale. Néanmoins, cette évolution est loin de signifier qu'on passe, pour ce qui est des rapports de forces, d'un modèle hiérarchique à un modèle basé sur la coopération de partenaires égaux.

-Enfin quant à l'organisation interne des unités de production, si on est loin de la fin de la division du travail, il n'en demeure pas moins qu'on voit déjà l'amorce d'un changement paradigmique : le travail manuel devient minoritaire, et en tout cas moins important, que le travail en tant qu'activité cognitive et communicationnelle (avec tout ce que cela implique en matière d'emploi et d'intégration sociale). A cette mutation concernant le contenu du travail il faut associer un déplacement sémantique majeur de la notion même de l'organisation. Celle-ci prend aujourd'hui un sens beaucoup plus vaste et complexe que l'approfondissement de la division du travail dans l'atelier (conception dominante de Smith et Marx jusqu'à Taylor et Ford). Plus précisément, l'enjeu fondamental de l'organisation productive tend à se déplacer vers les interfaces entre les différents départements (divisions) de la firme, voire vers les relations inter-firmes et firmes-clients.

En conclusion, les mutations citées ci dessus concernant aussi bien la nature des marchandises que les modes de leur production, montrent qu'on se dirige vers une économie relationnelle intensive en connaissances. La nouveauté de cette économie en émergence peut gagner en clarté si on effectue une périodisation du capitalisme selon la sphère d'activité qui lui sert comme support privilégié. On peut donc distinguer entre trois grandes périodes: le *capitalisme marchand* qui se superpose à l'échange marchand (Braudel); le *capitalisme manufacturier et industriel* qui tire sa force de la "rationalisation" du travail au sens strict du terme (métabolisme entre le corps humain et la nature); et enfin le *capitalisme post-industriel* qui cherche à subordonner dans le mouvement du capital une partie toujours plus grande des ressources cognitives et communicationnelles.

II) Des nouveaux défis pour la théorie de la régulation

La théorie de la régulation (dorénavant TR) ayant une histoire de deux décennies, on peut distinguer entre deux versions qui se succèdent. La première version (TR1) repose sur des fondements marxistes, tandis que la deuxième version (TR2) se caractérise soit par un agnosticisme théorique accompagné d'une prolifération de travaux plus ou moins appliqués, soit par la recherche de fondements institutionnalistes.

Il est clair que la problématique néo-marxiste (greffée des contributions post-keynésiennes et institutionnalistes) de la TR1 s'inscrit d'emblée dans un univers industriel: la richesse des nations est représentée comme une immense accumulation de biens (de préférence durables), les services sont considérés soit comme non-productifs soit comme non-porteurs d'intérêt, le cœur de la production capitaliste tend à se résumer à l'atelier, l'organisation de la firme s'identifie plus ou moins à la division du travail au sein de l'atelier, etc, etc. Etant donné que l'objectif pratique de la TR1 était d'analyser l'essor, l'âge d'or, puis la crise du fordisme, il n'y avait aucune raison de rompre avec la conception industrialiste du capitalisme héritée de Marx. De plus, la TR1 a su magistralement intégré toute une série des nouveaux phénomènes (ou d'anomalies) qui ont émergé vers la fin de la période fordiste. Par exemple, la notion de salariat prenait acte du fait que le poids relatif de la classe ouvrière avait tendance à diminuer (tout en sous-entendant que cette dernière continuait à former le noyau dur du salariat). De même, les notions de norme de consommation (fordiste) ou de salaire indirect prenaient en compte la montée des services sociaux, tels que l'éducation et la santé (fût-ce en tant qu'éléments périphériques ayant comme fonction principale la stabilisation économique et politique du système capitaliste).

Si la TR1 a parfaitement réussi aussi bien dans l'analyse du fordisme (et de sa crise) que sur la rénovation de l'approche marxiste, la TR2 inaugure une phase de transition et tâtonnements successifs (quelques critiques sévères parlent d'une crise profonde). D'un point de vue purement théorique, la tendance dominante est de faire évoluer la TR1 d'une approche néo-marxiste à une théorie des institutions économiques (Aglietta et Orléan, 1982 ... Billaudot, 1996). Faute de place, on ne peut pas ici entrer dans le fond du débat et examiner les différentes propositions. On se limitera à suggérer qu'une "*problématique en termes de capitalisme post-industriel*" et une "*théorie générale des institutions*" forment deux alternatives plutôt distinctes. En effet, une fois que les fondements marxistes de la TR1 sont mis en cause, on se trouve devant le dilemme suivant: Soit on admet que l'obsolescence de la théorie marxiste se limite à sa (non-) conception des formes régulatrices des conflits sociaux; soit on fait l'hypothèse, beaucoup plus radicale, que la "cause du mal" se trouve *avant tout* dans l'épuisement du monde industriel qui a formé l'horizon indépassable de l'analyse marxienne. Dans le premier cas, on cherche dans un niveau théorique à fonder la notion de l'institution, et dans un niveau plus pratique, à imaginer l'architecture institutionnelle d'une

nouvelle variante du capitalisme industriel (néo-fordisme, post-fordisme, ...). Dans le deuxième cas on se demande comment peut-on théoriser une économie intensive en connaissances et en communication et on s'intéresse à tout nouveau phénomène qui met en cause la conception industrialiste du discours économique². Il est évident que dans ce cas-là le secteur idéal-typique à étudier n'est plus celui de l'automobile mais des secteurs non-fordiens par excellence, comme les services (Du Tertre, 1995) ou les télécommunications (P. Petit, 1996).

Certes, personne ne peut prédire aujourd'hui laquelle de ces deux alternatives sera la meilleure. Néanmoins, si le "futurisme" de la seconde constitue un handicap incontestable (surtout en matière de politique économique), la première semble se heurter à des obstacles beaucoup plus graves. Primo, elle bute sur un manque de cohérence interne que certains de ses interlocuteurs privilégiés ont malicieusement soulevé. Selon O. Favereau (1995, p. 518) : "La mutation de TR1 en TR2, ..., fragilise le projet macro-économique de la TR : si l'on coupe le cordon ombilical avec la théorie marxienne de la valeur, la définition des rapports sociaux, dont les formes institutionnelles seraient la codification, ne va plus de soi". Selon nous il s'agit d'un problème plus général qui touche toute théorie abstraite des institutions (conventions). En effet, on voit mal comment on peut mener une réflexion sur les formes régulatrices (coordinatrices) de la vie économique sans avoir d'abord suffisamment préciser quels sont les enjeux de base (les rapports constitutifs) que ces formes vont être appelées à réguler. Secundo, les prémisses de la première alternative ont conduit à penser qu'on est devant une recomposition institutionnelle qui, en permettant à certains pays (Japon, Allemagne) de sortir de la crise d'en haut, va s'imposer progressivement comme un nouveau modèle de croissance. Or, cette prévision semble aujourd'hui plutôt démentie (l'introuvable post-fordisme). La crise a montré qu'elle a un long avenir devant elle, et elle a amené ceux qui sous-estimaient sa profondeur à s'interroger sur sa durée "exceptionnelle" (toujours par rapport à la crise de 29). Parmi les justifications fournies, la plus intéressante est celle qui rappelle que les compromis institutionnalisés qui ont permis "la croissance des Trente Glorieuses s'inscrivaient dans la continuité des revendications des groupes sociaux ou correspondaient à des évolutions de longue période" (Boyer, 1995, p. 533). Or, étant donné que tout cela fait défaut aujourd'hui, ne serait-il pas plus judicieux, au lieu de décréter des nouveaux compromis institutionnalisés dans un vide social, d'envisager l'hypothèse qu'on est devant un bouleversement (dans l'économie, mais aussi dans notre "question sociale") beaucoup plus radical que ce qu'on a pu imaginer pendant les années quatre-vingt³ ?

Enfin, au niveau des recherches plus appliquées, les nouvelles sont beaucoup plus réconfortantes. On a déjà mentionné l'intérêt que portent P. Petit et C. du Tertre pour les relations de services. Il faut y ajouter la contribution de R. Boyer et de E. Caroli (1993) qui transforme le rapport éducatif, d'un élément périphérique concernant la reproduction de la force de travail en une question-clé pour la recomposition du système productif. Tous ces travaux impliquent d'une manière ou d'une autre l'avènement d'une économie à fort contenu cognitif et relationnel. Toute la question est de théoriser cette économie! Dans cette direction, des travaux non économiques portant sur la connaissance et la communication (Cf. par exemple J. Habermas, 1987) ne seraient pas sans intérêt. Néanmoins, l'exploration d'une telle perspective dépasse les limites de cette intervention.

Notes

¹⁾ Il est à noter toutefois que malgré cette tendance à un changement séculaire dans la nature des marchandises, l'apparition d'une nouvelle norme de consommation fait encore défaut!

²⁾ Il doit être clair que la problématique en termes de capitalisme post-industriel ne cherche point à écarter la question "classique" de la TR

sur l'émergence des nouvelles institutions capables de piloter une croissance soutenue, mais à créer les conditions nécessaires afin qu'on puisse y répondre un jour!

³⁾ On suggère souvent que l'émergence d'une nouvelle économie institutionnelle (au sens le plus large du terme) confirme le choix pionnier de la TR d'investir très tôt la question des institutions. Il nous semble néanmoins que si on pousse très loin cette idée, on risque de confondre des objets biens différents portant le même nom (institutions, règles, ...).

Une grande partie de la nouvelle économie institutionnelle tire sa force du niveau "micro-économique", de l'organisation des relations inter- et intra-firme, ou de l'interface entreprises-clients. Elle exprime d'une façon plus ou moins appropriée le fait que la notion classique de l'organisation (division "technique" du travail, intégration verticale, cloisonnement entre producteurs et consommateurs) est devenue caduque. C'est pourquoi, vouloir opposer à cette économie institutionnelle une théorie des institutions économiques au sens de la TR, ce serait participer à un dialogue de sourds. Par contre, la construction d'une alternative régulationniste au niveau de l'organisation "industrielle" pourrait constituer une réponse efficace aux défis lancés par les nouveaux institutionnalistes.

Références bibliographiques

- Aglietta M. et Orléan A. (1982), "La violence de la monnaie", PUF.
 Bandt (de) J. (1991, dir), "Les services: productivité et prix", Economica.
 Billaudot B. (1996), "L'ordre économique de la société moderne", L'Harmattan.
 Boyer R. (1995), "Vers une théorie originale des institutions économiques?", in Boyer R. et Saillard (1995, dir).
 Boyer R. et Caroli E. (1993), "Changement de paradigme productif et rapport éducatif: performances de croissance comparées France-Allemagne", CEPREMAP.
 Boyer R. et Saillard Y. (1995, dir), "Théorie de la régulation. L'état des savoirs", La Découverte.
 Favereau O. (1995), "Conventions et régulation", in Boyer R. et Saillard Y. (1995, dir).
 Habermas J. (1987), "Théorie de l'agir communicationnel", 2 vol., Fayard.
 Petit P. (1988), "La croissance tertiaire", Economica.
 Petit P. (1996), "Organisation des marchés: le rôle des services et l'impact des nouveaux moyens de télécommunications", in Brousseau E., Petit P. et Phan D. (1996, dir), "Mutations des télécommunications, des industries et des marchés", ENSPTT-Economica.
 Tertre (du) C. (1994), "Le changement du travail: le rôle majeur des "relations de service""", Document IRIS.
 Tertre (du) C. (1995), "La dimension sectorielle de la régulation", in Boyer R. et Saillard Y. (1995, dir).

Amérique Latine

Gereffi Gary, Hempel Lynn, Latin America in the Global Economy: Running Faster to Stay in Place, *NACLA Report on the Americas*, Vol. XXIX, n° 4, Jan.-Feb. 1996, p. 18-41.

Miotti Luis E., Quenan Carlos, Colombie : au-delà des idées reçues, *Zones émergentes*, Revue de la Caisse des Dépôts et Consignations, n° 3, Mai, 1997, p. 17-24.

Sano Makoto, A historical Background of Economic Reform, in *Cuba's Survival, Socialism with Reality*, Kanako Yamaoka Ed., Institute of Developing Economies, Tokyo, April 1997, Chap II; p. 13-25 ; Economic Reform -Current State and Issues, Chap. III, p. 26-36.

Analyses sectorielles

Bianchi Ronny, *Il settore delle pietre naturali in Ticino : analisi, prospettive, proposte*, Instituto Editoriale Ticinese, Bellinzona, Italie, 1997.

Asie

Chaponnière Jean-Raphaël, L'Asie orientale : la fin des dix glorieuses, le MOCI, Paris, 1997.

Chaponnière Jean-Raphaël, La politique industrielle des tards venus. Analyse comparative de la Corée, de Taïwan, de la Malaisie et de la Thaïlande, in GEMDEV, *Le rôle de l'Etat en Asie*, Karthala, Paris, 1997.

Gereffi Gary, Commodity Chains and Regional Divisions of Labor in East Asia, *Journal of Asian Business*, Vol. 12, n°1, 1996, p. 75-112.

Changements Institutionnels et structurels

Bowles Samuel, « Endogenous Preferences: The cultural Consequences of Economic Organization », Mimeo Univ. of Massachusetts, Amherst, June 12, 1997.

Bowles Samuel, Gintis Herbert, « The Evolution of Pro-social Norms in Communities », Mimeo Univ. of Massachusetts, Amherst, June 4, 1997.

Bowles Samuel, Gintis Herbert « Optimal Parochialism: The Dynamics of Trust and Exclusion in Communities », Mimeo Univ. of Massachusetts, Amherst, June 7, 1997.

Forsyth Douglas J., Notermans Ton (Eds), *Regime Changes, Macroeconomic Policy and Financial Regulation in Europe from the 1930s to the 1990s*, Berghahn Books, Oxford, 1997.

Johnsua Isaac, Le grand tournant : une interrogation sur l'avenir du capital, *Cahiers de recherche*, numéro 42, hiver, 1997.

Espace

Hecquet Vincent, Lainé Frédéric, Inscription territoriale des groupes et identité des systèmes productifs locaux, *Direction des Statistiques d'Entreprises, Direction de la Diffusion et de l'Action Régionale*, INSEE, Document de Travail.

Etat, Droit, Politique Econoique

Bianchi Patrizio *Industrial Policies and Economic Integration, Learning from European Experiences*, Routledge 1996.

Cartier-Bresson Jean, (ss Dir.) *Pratiques et contrôle de la corruption*, Montchrestien, AEF, Paris, 1997.

Trubek David M., Law Adrift in An Economy Let Loose: The Legal imagination in the struggle for governance of a post-national world, », Mimeo Univ. Wisconsin-Madison, Conférence présentée à la MSH, Paris, May 30, 1997.

Histoire économique

Brasseul Jacques, *Histoire des faits économiques. De l'Antiquité à la révolution industrielle*, Tome 1, Armand Colin/Masson, Paris, 1997., **Cassiers Isabelle, De Villé Philippe**, Croissance économique et emploi en longue période: faut-il apprendre à vivre avec moins de croissance et d'emplois ?, Ronéotypé, 12ème Congrès des Economistes Belges de Langue Française, 28-29 Novembre 1996.

Cassiers Isabelle, De Villé Philippe, Solar Peter M., Economic growth in postwar Belgium, in Crafts Nicholas, Toniolo Gianni Eds, *Economic Growth in Europe since 1945.*, Cambridge University Press, 1996, p. 173-209.

Institutions et Changement technique

Amable Bruno, Barré Rémi, Boyer Robert, *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*, Economica, Paris, 1997.

Hage Jerald, Garnier Maurice, The Technical Training Advantages: A Review of Vocational and Technical Education Effects for Individuals, Plants, and Economic Growth in Britain, France, Germany and the United States. Mimeo Center for Innovation, University of Maryland, College Park, MD 20742.

Internationalisation/ Mondialisation

Gereffi Gary, Capitalism, Development and Global Commodity Chains, in Sklair Leslie (Ed.), *Capitalism and Development*, Routledge, London, p. 211231-439.

Gereffi Gary, Global Commodity Chains: New Forms of Coordination and Control Among Nations and Firms in International Industries, *Competitive & Change*, Vol. 4, 1996, p. 427-439.

Faugère J.P, Caire G., Bellon B., Chavance B., Voisin C., *Convergence et Diversité : à l'heure de la mondialisation*, Economica, Paris, 1997.

Henderson Jeffrey, Globalisation and Forms of Capitalism: Conceptualisations and the Search for Synergies, *Competitive & Change*, Vol. 1, 1996, p. 403-410.

Grou Pierre *Unification de la pensée et mondialisation économique. Réflexion sur la dynamique des systèmes*, L'Harmattan, Collection « Converscences », Paris, 1997.

Sachwald Frédérique, *L'Europe et la mondialisation*, Flammarion, Dominos, Paris, 1997.

Whitley Richard, Business Systems and Global Commodity Chains: Complementary Forms of Economic Organisation?, *Competitive & Change*, Vol. 1, 1996, p. 411-425.

Théories marxiste et heterodoxies

Boushey Heather, Presman Steven, The Economic Contributions of David M. Gordon, *Review of Political Economy*, vol. 9, number 2, p.225-245, 1997.

Théorie des institutions

Aglietta Michel, *Régulation et crises du capitalisme*, Réédition Odile Jacob, Nouvelle préface, Paris, 1997.

Bowles Samuel, Markets as Cultural Institutions : Equilibrium Norms in Competitive Economies, WP 1996-5, Univ. of Massachusetts, Amherst.

Castel Ronan, *Théorie de la Régulation : travaux de base et travaux récents*, Mémoire de Maîtrise, Sciences Economiques, Univ. de Bretagne Occidentale, 1994.

Ota Kazuhiro, L'ordre monétaire et l'économie politique d'institution, *Hannanronsyū*, vol.32, n° 4, mars , Université Hannan, Japon, 1997.

Wright Erik Olin, « Working Class Power, Capitalist Class Interests, and Class Compromise », Mimeo, University of Wisconsin Madison, December 1996.

Théorie du Développement

Gereffi Gary, Global Production Systems and Third World Development, Stallings Barbara Ed., *Global Change, Regional Response: The New International Context of Development*, Cambridge University Press, New York, 1995, p. 100-141.

Transformation des Economies anciennement Socialistes

Chavance Bernard, Hierarchical Forms and Coordination Problems in Socialist Systems, *Oxford University Press*, Industrial and Corporate Change, vol. 4 Number 1, 1995.

Chavance Bernard, The Evolutionary Path Away From Socialism: The Chinese Experience, Document de travail CEMI, EHESS, Mars 1997.

L.A.D.Y.S.S., CNRS/Université de Paris X-Nanterre, Le travail à l'Est, Hongrie, Bielorussie, Russie : des marchés à construire, numéro 4, avril, 1997.

Travail et Rapport Salarial

Freyssinet Jacques, *Le temps de travail en miettes: 20 ans de politique de l'emploi et de négociation collective*, Editions de l'Atelier, Paris, 1997.

Hoffmann Reiner, Jacobi Otto, Keller Berndt, Weiss Manfred (Eds), German Industrial Relations under the Impact of Structural Change, Unification and European Integration, Hans Böckle, Graue Reihe, Dusseldorf, 1995.

Marchand Olivier, Thélot Claude, Le travail en France (1800-2000), Nathan, Essais et Recherches, Paris 1977.

Félicitations à Julio César Neffa et à son équipe pour leur travail :

LA THEORIE DE LA REGULATION. L'ETAT DES SAVOIRS

R. Boyer, Y. Saillard (eds)

vient d'être traduit en espagnol

Teoría de la regulación : estado de los conocimientos

Volumen I - Volumen II

Asociación "Trabajo y Sociedad"/Oficina de Publicaciones del Ciclo Básico

Común de la Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, diciembre 1996, 214 p.

La edición en castellano es el resultado de la cooperación establecida entre las siguientes instituciones : la Asociación Civil francesa « Recherche et Régulation », la argentina « Trabajo y Sociedad », el programa de Investigación Económicas sobre Tecnología, Trabajo y Empleo (Piette) del CONICET y la Oficina de Publicaciones del Ciclo Básico Común de la Universidad de Buenos Aires.

Le premier volume des trois de la traduction espagnole de "Théorie de la régulation: état des savoirs" est sorti pendant le mois de décembre de 1996 en Argentine.

La table des contenus est la suivante:

Prefacio - R. Boyer, Y. Saillard

I. Una visión en perspectiva de la teoría de la regulación

1. Los orígenes de la teoría de la regulación - R. Boyer
2. Antecedentes institucionalistas conocidos o desconocidos de la teoría de la regulación - M. Baslé
3. La regulación y Marx - H. Nadel
4. Regulación e historia: te amo, yo tampoco - J. Clio
5. Un manual de la regulación - R. Boyer, Y. Saillard
6. La teoría de la regulación veinte años después: ¿estancamiento o afirmación de un programa de investigación? - R. Boyer, Y. Saillard

II. Una revisión de las cinco formas institucionales

7. Moneda y crédito en la teoría de la regulación - R. Guttman
8. El Sistema Monetario Internacional - M. Aglietta
9. Veinte años de investigaciones sobre la relación salarial: un balance suelto - R. Boyer
10. Los salarios en el largo plazo - C. Leroy
11. Relación salarial y sistema de empleo - H. Bertrand
12. Diversidad y cambio de las reglas salariales - B. Reynaud
13. Estado de bienestar y compromiso institucionalizado: desde los orígenes a la crisis contemporánea - C. André
14. El salario indirecto - Y. Saillard
15. Las formas de la competencia - M. Hollard
16. Los regímenes internacionales - J.F. Vidal
17. El estado relacional integrado complejo (ERIC) - R. Delorme
18. Estado, finanzas públicas y regulación - B. Théret
19. Teoría de la regulación y política económica - F. Lordon

Cet ouvrage peut être obtenu auprès du PIETTE del CONICET, Av. Corrientes 2470 2do. cpo. 2do. piso of. 35 (1046) Buenos

Aires- Argentina, fax (54 1) 953 7651 e-mail:
postmast@piette.edu.ar (prix: \$22 [U\$22])

Théorie de la Régulation et Économie du développement

Les séminaires animés par Irène Hors (CEPREMAP, OCDE) et Michel Vernières (Univ. Paris I-Tolbiac, LES) se sont poursuivis à un rythme mensuel. On trouvera ci-après deux des comptes rendus de ces séances, dus à Irène Hors, ainsi que l'annonce d'un premier programme pour l'année académique 1997-1998.

I - Evolution du rapport salarial en Corée. Analyse des régimes de croissance à Taiwan

La réunion du 28 mars s'est organisée autour de deux exposés: un premier sur les régimes de croissance à Taïwan (Irène Hors) un deuxième sur l'évolution du rapport salarial et du mode d'apprentissage en Corée (Hwan Joo Seo). La discussion a été ouverte par Marc Lautier.

Le travail portant sur Taïwan présente une double ambition: caractériser d'une part d'un point de vue macro-économique les périodes de croissance qui se sont succédées entre 1960 et 1994 et étudier d'autre part l'évolution des arrangements institutionnels sous-jacents. L'analyse macro-économique en décomposant régime de productivité, régime de demande, mode d'insertion dans le régime international et régime salarial révèle trois périodes: 1960-1973, 1974-1985, 1985-1994. On observe par ailleurs une continuité des arrangements institutionnels entre la première et la deuxième période, continuité rompue au milieu des années 80.

La Corée semble avoir connu également un changement dans son mode de croissance après le deuxième choc pétrolier, l'entre deux chocs pétroliers ayant été une phase de transition. Hwan Joo Seo s'est concentré sur l'évolution du rapport salarial et du mode d'apprentissage qui a permis et accompagné cette transition.

Les trajectoires de croissance de la Corée et de Taiwan présentent de nombreuses similarités. Mais si les mouvements des variables macro-économiques sont similaires, l'examen de leurs niveaux (le taux d'investissement notamment) nous révèle de profondes différences. Différences que l'on va également trouver à l'étude des formes institutionnelles et des spécialisations internationales. Enfin, les intervenants ont abordé en conclusion la question de l'avenir de ces deux pays. Il paraît clair que ces économies ont réalisé un rattrapage technologique significatif, et que leurs performances passées ne sont pas uniquement la traduction d'une simple accumulation de facteurs. Un schéma d'évolution commun pour la période actuelle a été identifié, affectant plus ou moins les deux pays: la réévaluation des monnaies et l'augmentation du coût du travail, rançon du succès même des exportations, pousse au développement des industries de haute technologie et à la délocalisation des industries intensives en main d'œuvre.

Il a été souligné au cours de cette séance que les dates identifiées comme frontières entre périodes de croissance pour ces deux pays sont sensiblement celles que l'on retrouve pour d'autres essais de périodisation de trajectoires pays. Ceci nous amène à chercher à résigner les transitions entre périodes dans l'évolution de l'économie mondiale (développement des industries de services et des industries de l'informatique et de la communication. internationalisation).

II - Une analyse de quelques travaux récents et un premier bilan des travaux du séminaire.

Accueillie par le séminaire ARCII, la réunion du 28 février s'est organisée autour d'un exposé de Michel Vernières dans l'objectif était

de faire un bilan des séances précédentes (un texte a été distribué). Rappelons brièvement certains des points soulevés par l'exposé et par la discussion.

Articulation entre le national et l'international

Le premier choc pétrolier apparaît une date de changement de régime pour plusieurs pays en voie de développement. Les réponses au choc pétrolier ont différé d'un pays à l'autre (cf. Taïwan/Corée, Brésil/Mexique). Or, l'approche régulationniste de l'évolution économique tend à privilégier les déterminants nationaux aux déterminants internationaux. Cette constatation nous interroge sur l'articulation entre le national et le mondial proposée par la théorie de la régulation.

Ces interrogations touchent à une question importante: dans un régime international où l'ouverture tend à s'imposer, comment les différents pays vont-ils tirer parti de cette contrainte extérieure ?

Régimes d'accumulation types

Peut-on identifier des **régimes d'accumulation types** ? Par exemple, Taïwan et la Corée du Sud ont connu au cours des années 60 et jusqu'au premier choc pétrolier des régimes de croissance *similaires*. Ces deux pays présentent pourtant sur cette période des formes institutionnelles significativement différentes. Peut-on alors introduire la notion de **jeux de formes institutionnelles équivalents** ?

Les divers pays étudiés n'ont pas permis de prétendre esquisser une taxonomie des régimes d'accumulation, mais ont conduit à préciser la nature de certains de ces régimes.

L'Etat - Articulation entre régime économique et régime politique

Le secteur productif formel est souvent en relation étroite avec l'Etat. Pour les économies subsahariennes, les transformations économiques structurelles ne peuvent être comprises qu'à la lumière des transformations politiques. Il apparaît essentiel pour la compréhension des économies en voie de développement d'intégrer la dimension politique et de penser l'articulation entre le politique et l'économique.

Les formes institutionnelles

Il semble nécessaire par ailleurs d'adapter la caractérisation des formes institutionnelles déterminantes au contexte des pays étudiés; en élargissant par exemple la notion de rapport salarial de manière à prendre en compte le travail informel, en repensant le rôle de l'Etat, en intégrant la dimension politique, et du même coup, en faisant apparaître plus clairement le rôle de l'Etat dans la concurrence. Il pourrait être utile alors de compléter la notion de formes institutionnelles au sein du régime d'accumulation.

III - Les orientations du séminaire pour l'année 1997-1998.

La séance du 2 juillet 1997 avait un double objectif. Dans un premier temps, ont été soumises à la discussion les principales conclusions d'un ouvrage collectif, en cours de préparation, édité par Jaime Aboites, Robert Boyer, Luis Edigio Miotti, Carlos Quénan *Régulation et Trajectoires Nationales en Amérique Latine*. Dans un second temps, se sont dégagées les orientations pour la nouvelle année académique : poursuivre l'analyse de quelques cas nationaux (par exemple l'Inde,...) et privilégier les discussions de questions théoriques, telles que la hiérarchie des formes institutionnelles, la redéfinition du rapport salarial, les méthodes permettant de diagnostiquer la viabilité de modes de développement en voie d'émergence, sans oublier le problème central du rôle du politique et de l'Etat dans la recomposition des architectures institutionnelles. La prochaine séance du séminaire sur le thème :

Comment évaluer la stabilité et/ou les facteurs de crise des régimes d'accumulation ?

est prévue le

10 Octobre 1997 de 14 h 30 à 17 h

dans les locaux du CEPREMAP 142, Rue du Chevaleret 75013 Paris
(salle 410 - 4ème Etage)

Pour toute information contacter : Irène Hors au CEPREMAP 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris, (e-mail: irene.hors@oecd.org) ou Michel Vernières au Laboratoire d'Economie Sociale Université de Paris I - Tolbiac 90, Rue de Tolbiac, 75013 Paris tél. 45.83.64.44 - fax. : 45.86.68.84.

APPEL A COTISATION POUR L'EXERCICE 1996-1997



Les cotisations et tarifs d'abonnement sont fixés comme suit :

Adhésion à l'Association (un soutien aux activités de l'association qui vaut aussi abonnement à la Lettre)
recevant la lettre sur papier : 250 F (étudiants : 100 F) par e-mail : 200 F (étudiants : 50 F)

Abonnement à la Lettre uniquement

recevant la lettre sur papier : 50 F par e-mail : gratuit

Les adhérents à R&R pourront bénéficier en outre de 30 % de réduction sur les publications proposées par l'Association.

NOM :

Adresse

Statut

e-mail (si vous souhaitez recevoir la lettre par courrier électronique) :

Bulletin à retourner accompagné du règlement libellé au nom de l'association Recherche et Regulation à l'adresse suivante :

Pascal Petit (trésorier de l'Association)
CEPREMAP 142, rue du Chevaleret 75013 PARIS